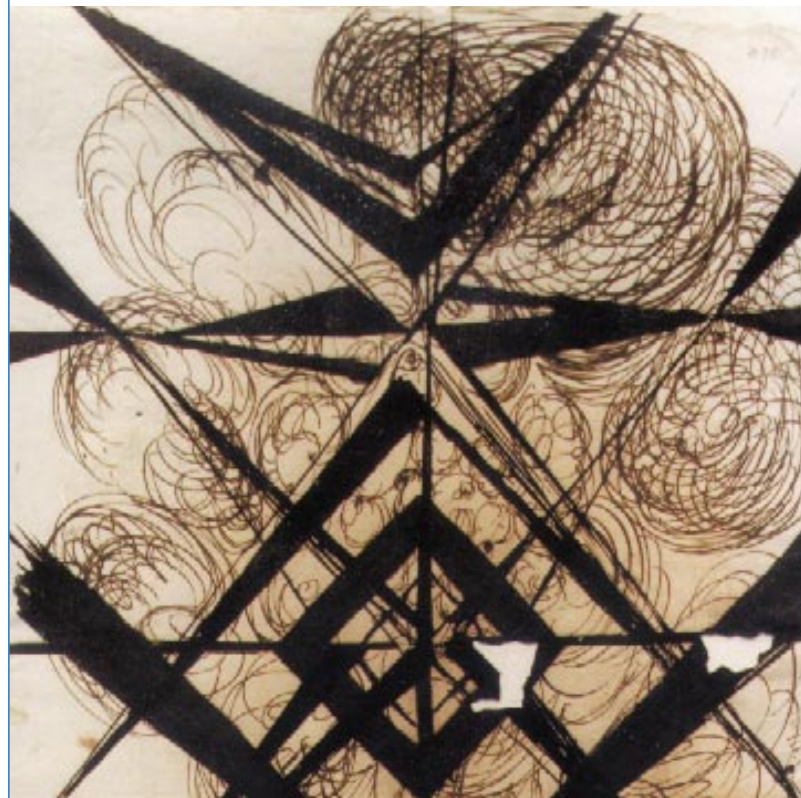


Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques

Recommandations techniques

1998



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Direction du livre et de la lecture



Protection et mise en valeur
du patrimoine des bibliothèques
de France
Recommandations techniques

Paris
Direction du livre et de la lecture
1998

Coordination scientifique

Jean-Marie ARNOULT

inspecteur général des bibliothèques

Coordination technique

Sylvie LE RAY

avec le concours de

Jacques DEVILLE

Annette DAUNAS

Laurence BOBIS

Direction du livre et de la lecture

et la collaboration de

Catherine DUMAS

Bibliothèque nationale de France

pour l'iconographie

PRÉFACE*Jean-Sébastien DUPUIT,***Directeur du livre et de la lecture****INTRODUCTION***Jean-Marie ARNOULT*

1	ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES.....	15
	<i>Astrid-Christiane BRANDT, Jean-François FOUCAUD</i>	
2	DÉPOUSSIÉRAGE ET ENTRETIEN DES FONDS ANCIENS, RARES ET PRÉCIEUX	25
	<i>Madeleine BLOUIN, Fabienne LE BARS</i>	
3	LE CONDITIONNEMENT DES DOCUMENTS DE BIBLIOTHÈQUES	31
	<i>Marie-Lise TSAGOURIA</i>	
4	ESTAMPILLAGE, MARQUAGE ET PROTECTION ANTIVOL DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX	39
	<i>Jocelyne DESCHAUX, Jean-Loup FOSSARD</i>	
5	LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX.....	45
	<i>Fabienne LE BARS, Gilles MUNCK</i>	
6	LA RELIURE DES LIVRES USAGÉS, PRINCIPES ET MÉTHODES	51
	<i>Claude ADAM, Jean-Marie ARNOULT</i>	
7	LA RESTAURATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES	55
	<i>Simone BRETON-GRAVEREAU, René HARDY</i>	
8	LA PRÉSERVATION DES JOURNAUX.....	61
	<i>Else DELAUNAY</i>	
9	LA PRÉSERVATION DES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES.....	67
	<i>Corinne LE BITOUZÉ, Roger-Vincent SÉVENO</i>	
10	CONSERVATION DES DOCUMENTS SONORES ET AUDIOVISUELS.....	77
	<i>Jean-Marc FONTAINE</i>	
11	LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX : PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE	87
	<i>Jacques DEVILLE</i>	

12	REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE DE PÉRIODIQUES, LIVRES IMPRIMÉS, PARTITIONS MUSICALES CONSERVÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES : RECOMMANDATIONS POUR LA FABRICATION DE MICROFILMS ET DE MICROFICHES.....	97
	<i>Else DELAUNAY, Bernard FAGES</i>	
13	LA NUMÉRISATION DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX.....	105
	<i>Gaëlle BÉQUET</i>	
14	LES CONDITIONS D'EXPOSITION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES	117
	<i>Jean-Jacques EZRATI, René HARDY, Marie-Pierre LAFFITTE, Xavier LAVAGNE, Brigitte LECLERC, Sylvie LE RAY</i>	
15	PRÉVENTION, INTERVENTIONS D'URGENCE, TRAITEMENTS CURATIFS :	131
15.1	La prévention.....	132
	<i>Jean-Marie ARNOULT</i>	
15.2	Les interventions d'urgence	135
	<i>Philippe VALLAS</i>	
15.3	Infestation, infection, désinfection, désinsectisation	141
	<i>Jean-Marie ARNOULT, Katia BASLÉ, Philippe VALLAS</i>	

ANNEXES

1	Procédures de restauration du Conseil national scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques (CNSPBP)	150
2	Textes officiels.....	152
3	Les acquisitions patrimoniales.....	154
4	Environnement et conservation des documents de bibliothèques : tableau récapitulatif des recommandations.....	156
5	Dossier de restauration.....	157
6	Bibliographie.....	161
7	Adresses utiles d'organismes professionnels.....	164
8	Adresses utiles d'organismes publics	165
9	Liste des auteurs et collaborateurs	166
10	Illustrations.....	167

Préface

Le sentiment que le livre est le moyen le plus sûr de transmettre un héritage remonte à des époques lointaines. Il s'est agi tout d'abord, pour les bibliothécaires de l'Antiquité et du Moyen Âge, de conserver les textes par tous les moyens, quitte à les transférer d'un support à l'autre, et à perdre la qualité de référence de l'original. C'est à l'époque moderne que se développe le souci de conserver le document dans sa forme originelle : le mot « conservateur » dans son acception actuelle apparaît à la Renaissance. La recherche des manuscrits les plus anciens et celle de l'Antique prépare la voie au développement des techniques auxiliaires de l'histoire. Au XVII^e siècle, un humaniste comme Peiresc a une approche résolument moderne des livres, Gabriel Naudé publie ses « instructions » ; mais il faudra encore du temps pour que le champ de la restauration et celui de la restitution soient encore précisément délimités. L'évolution de la notion de conservation des monuments typographiques et paléographiques est en cela comparable à celle de la restauration des monuments historiques. Charles Nodier rend hommage aux grands relieurs-restaurateurs de son temps, en qui il voyait les artisans d'une « ingénieuse palingénésie ». Des pastiches de reliure ancienne en vogue au XIX^e siècle au souci actuel de respect archéologique du document, il y a une prise de conscience progressive, et jamais définitive, de la modestie et du nécessaire pragmatisme du rôle des conservateurs du patrimoine écrit et graphique.

Témoins et victimes de la durée historique et de l'histoire des fonds auxquels ils ont successivement appartenu, les documents de bibliothèques sont des objets complexes dont la préservation et la restauration échappe à tout axiome général, comme à toute « recette » systématique ou définitive. En outre, et au contraire de la plupart des autres patrimoines dont elles constituent souvent des clefs d'accès, ces collections ont un caractère massif et sériel qui rend les choix particulièrement délicats.

Tout en présentant l'essentiel des données à prendre en compte, le présent recueil est destiné à enseigner la critique et le doute qui sont nécessaires à l'analyse et à la compréhension des questions attachées à la gestion des collections patrimoniales mais pas exclusivement. Chaque chapitre organise les principaux éléments de méthodologie et de réflexion sur des problèmes fréquemment rencontrés. Loin de vouloir constituer un traité exhaustif de conservation, ce volume a plutôt pour ambition de fournir des repères qui donnent aux responsables de collections patrimoniales des outils pour s'orienter dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et pour dialoguer avec les « hommes de l'art ».

La distinction entre fonds « ancien », fonds d'« étude » et fonds de « lecture publique » ou encore entre fonds « anciens » et fonds « modernes » a longtemps prévalu dans les bibliothèques, déterminant des attitudes différenciées en matière de préservation, de conservation préventive et de restauration. Or la notion de fonds dépend avant tout des missions que s'assigne un établissement : une partie des fonds modernes ou de lecture publique peut mériter de survivre et de glisser progressivement vers le fonds ancien voire, plus radicalement, vers la réserve. Les recherches récentes ont infléchi cette attitude : désormais documents anciens comme modernes, y compris les nouveaux supports de l'information, sont justiciables de « traitement physique de masse », les productions récentes ne sont plus les seules à alimenter les catalogues collectifs et les fonds des XIX^e et XX^e siècles ont vu leur blason redoré par l'importance donnée dans le décret du 9 novembre 1988 à la notion plus large de fonds anciens, rares, ou précieux.

La publication sous une forme actualisée de ces recommandations complétées par de nouvelles rubriques est le corollaire pour le ministère de la culture et de la communication d'une politique de

soutien technique et financier aux acquisitions, à la restauration et au conditionnement des fonds précieux des bibliothèques en partenariat avec les collectivités locales, villes et régions essentiellement. Depuis 1990, huit régions se sont dotées, par convention entre les conseils régionaux et les directions régionales des affaires culturelles, de fonds régionaux d'acquisition des bibliothèques (FRAB) qui ont d'ores et déjà permis de structurer les politiques d'enrichissement tout en partageant les moyens et les compétences. Deux FRAB, en région Centre et en région Bretagne, ont déjà étendu leurs activités à la restauration.

Elle s'inscrit également dans une logique de protection des biens culturels sur le plan bibliothéconomique aussi bien que juridique : le code des communes, tel qu'il a été modifié par les décrets du 9 novembre 1988 et du 19 décembre 1997, assigne en effet à l'État, un rôle de contrôle et de conseil technique, assumé principalement par l'inspection générale des bibliothèques et le conseil national scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques. Le contenu, volontairement le plus pragmatique possible, de ces notes s'est trouvé considérablement enrichi des observations menées sur le terrain des bibliothèques municipales mais aussi des enseignements thésaurisés au sein de la Bibliothèque nationale de France à travers ses services centraux de restauration et ses services de conservation, chargés d'effectuer une veille technique dans ce domaine.

L'expérience accumulée au cours de la réalisation de programmes nationaux de catalogage, d'inventaire, de recherche de longue haleine ou de microfilmage a également étayé la réflexion sur la réalisation de substituts facilement consultables par les publics, tout en alimentant la communauté des chercheurs en nouveaux objets et en incitant les professionnels à harmoniser des pratiques diverses et éclatées. Le patrimoine de la Nation, celui pour lequel nous nous sentons une responsabilité collective de protection, ne se limite certes pas à celui des bibliothèques municipales classées mais s'étend au contraire à tous les fonds anciens, rares ou précieux placés sous la responsabilité des communes et des universités ou leur appartenant.

La pluridisciplinarité et la volonté de surmonter les clivages institutionnels s'appliquent d'ailleurs de manière transversale dans les travaux du groupe des études en conservation mis en place par la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la culture et de la communication. Fruit d'une collaboration entre les experts des bibliothèques, des musées et des archives, ces présentes recommandations s'inscrivent dans une dynamique de décloisonnement et s'adressent à toutes les bibliothèques patrimoniales ouvertes à la consultation qu'elles soient de statut public ou privé, notamment celles des bibliothèques des sociétés savantes ou des communautés religieuses. Elles intéresseront aussi, j'en suis persuadé, les responsables de fonds d'archives ou de manuscrits conservés dans les musées, les maisons d'écrivains et d'hommes célèbres ou encore dans certains établissements tels que les théâtres, les écoles des beaux-arts, les tribunaux ou les hôpitaux dont la vocation première n'est pas la conservation. Cette publication s'inscrit donc dans le prolongement d'autres programmes de recherche engagés par la direction du livre et de la lecture qui englobent ces différents types d'établissements.

Il paraît capital de surmonter la fragilité constitutive des fonds anciens, rares ou précieux des bibliothèques qui représentent une part essentielle de la mémoire textuelle et iconographique de notre temps. Il s'agit de les mettre en valeur par des expositions et des publications afin de prolonger leur existence physique tout comme leur présence dans la conscience et les représentations collectives, bien au delà du cercle relativement étroit des usagers directs de ces collections. Le souci de collecter ce patrimoine, qui sort heureusement de l'ombre depuis deux décennies, au plus près possible de sa création va de pair avec la priorité accordée à son accessibilité sur les réseaux mondiaux de communication, vaste chantier dont l'ouverture toute récente rendait encore plus nécessaire la parution des présentes recommandations.

Jean-Sébastien DUPUIT
Directeur du livre et de la lecture